



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mardi 4 décembre 2018 — N° 5

Treize heures quarante

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- La députée de Bellechasse sur le sujet suivant : *Louis Bilodeau, jeune éleveur d'agneaux.*
- La députée de Bourassa-Sauvé sur le sujet suivant : *Félicitations à la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord et les Artistes en Arts visuels du nord de Montréal, lauréats du Prix d'histoire du Gouverneur général pour leur projet Mon Vélo Raconte.*
- Le député de Nicolet-Bécancour sur le sujet suivant : *Hommage à Michel Legault.*
- La députée de Verdun sur le sujet suivant : *Saluer le 25^e anniversaire de la série culte québécoise La Petite Vie de Claude Meunier qui revivra du 5 décembre prochain au 7 avril 2019 au Musée Pointe-à-Callière de Montréal.*
- La députée de Saint-Hyacinthe sur le sujet suivant : *Souligner l'implication de Jacques Raymond de la Pâtisserie La Demi-Calorie.*
- La députée de Laviolette–Saint-Maurice sur le sujet suivant : *Hommage à Sylvie Gervais du Centre d'action bénévole de Grand-Mère.*
- La députée de Soulanges sur le sujet suivant : *Souligner la Journée internationale des personnes handicapées.*
- Le député de Laurier-Dorion sur le sujet suivant : *Déclaration de dénonciation du meurtre de Camilo Catrillanca, paysan mapuche, par une balle policière.*
- Le député de Borduas sur le sujet suivant : *Souligner la carrière et l'implication de monsieur Jacques Rémy.*
- Le député de Granby sur le sujet suivant : *L'Association de la Colonie de vacances de Granby célèbre ses 75 ans.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) documents
b) rapports de commissions
c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

- 1) Reprise du débat, ajourné le **30 novembre 2018**, sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement,

Et sur les motions formulant un grief présentées par :

Le chef de l'opposition officielle :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de rigueur et pour sa remise en doute des règles comptables utilisées par le ministère des Finances et validées par la Vérificatrice générale, ce qui nuit à la confiance des citoyens envers nos institutions et à la saine gestion de l'État.

Le chef du deuxième groupe d'opposition :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour l'absence d'engagements concrets, détaillés et chiffrés pour améliorer les services offerts aux Québécois.

La chef du troisième groupe d'opposition :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour la faiblesse de ses orientations en matière de protection de l'environnement, notamment en matière de lutte aux changements climatiques et de diminution de gaz à effet de serre.

Le député de Rimouski:

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour l'absence d'engagements concrets, détaillés et chiffrés pour lutter contre la pauvreté au Québec.

La députée de Sherbrooke :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son manque de vision globale et pour son manque de cohérence en matière d'éducation et de services éducatifs à la petite enfance.

La députée de Saint-Laurent :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui refuse d'écouter les partenaires en petite enfance et en éducation concernant les impacts que la maternelle 4 ans pour tous les enfants auraient sur le réseau des services de garde et sur le réseau de l'éducation.

Le député de Pontiac :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste alors qu'il fait le choix de l'idéologie plutôt que la science et qu'il fait fi des experts en santé publique concernant l'âge minimal pour l'achat et la possession du cannabis.

La députée de Saint-Henri–Sainte-Anne :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui refuse de reconnaître que l'enjeu numéro un du développement économique au Québec est la pénurie de main-d'œuvre.

Le député de Jonquière :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour son refus de s'engager à atteindre la cible de réduction de gaz à effet de serre de 2020.

Le député de Laurier-Dorion :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son intention d'abaisser les cibles d'immigration au cours des prochaines années.

La députée de Marguerite-Bourgeoys :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui abandonne complètement les plus vulnérables de notre société et ignore complètement les besoins en services sociaux des citoyens et organismes communautaires, et ce, en situation de surplus budgétaires importants.

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

2) Projet de loi n° 1

Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales

Présenté par la ministre de la Sécurité publique le **29 novembre 2018**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission
peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée*

[COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE](#)

[COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE](#)

[COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES
RESSOURCES NATURELLES](#)

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

COMMISSION DES INSTITUTIONS

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les questions déjà inscrites paraissent
au Feuilleton du mercredi*

- 1) Mme Ghazal (Mercier) – **4 décembre 2018**
À la ministre de la Santé et des Services sociaux

Le Comité des citoyens du Mile End (CCME), composé uniquement de bénévoles, travaille depuis plus de 35 ans à l'amélioration de la qualité de vie des résident(e)s du quartier. Il a œuvré sur des problématiques variées, tel que la préservation du patrimoine, la circulation, le développement du secteur St-Viateur Est, etc. Le CCME s'est intéressé à la question du système de santé lorsqu'il a appris le départ à la retraite d'un médecin du CLSC St-Louis du Parc y travaillant depuis 40 ans. Or, les nombreux patients et patientes suivis par ce médecin désirent continuer à recevoir leurs soins de cette institution publique, ce

qui ne semble pas assuré puisqu'on leur demande de s'inscrire sur la liste des orphelins de médecin. C'est ainsi que le CCME a écrit à l'ancien ministre de la Santé, M. Gaétan Barrette, pour lui demander d'intervenir dans le dossier, en plus d'acheminer une lettre aux responsables du CIUSSS Centre-Sud-de l'Île-de-Montréal, ainsi qu'aux médecins de leur CLSC. En octobre 2018, ils ont envoyé une lettre à la ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Danielle McCann. Au fil des échanges avec différents acteurs concernés, ils ont « découvert » le fonctionnement du système super centralisé, super privatisé de santé. Et ils ont décidé que, conformément à leur mission, ils allaient faire les démarches nécessaires pour que le gouvernement québécois réinvestisse dans notre système public de santé.

C'est dans cette optique qu'ils m'ont interpellé, afin de poser les questions suivantes à la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec :

- 1) Quelles décisions comptez-vous prendre pour que le système de santé soit réellement public, décentralisé et qu'il réponde aux besoins sociosanitaires de la population québécoise?
- 2) Concrètement, quels seront vos gestes pour réellement favoriser le développement de ce réseau public qui s'est vu graduellement dépouillé de ses ressources au profit du secteur privé, au cours des 15 dernières années?
- 3) Plus spécifiquement et sachant qu'il est primordial que « des services de première ligne soient organisés autour de petits établissements de proximité enracinés dans leur communauté locale », quelles actions ferez-vous pour que les CLSC retrouvent leur vocation première « d'offrir en première ligne, des services de santé et des services sociaux à la population du territoire qu'il dessert et des services de nature curative et préventive » (Anne Plourde, chercheure associée à l'IRIS)?
- 4) Comptez-vous financer ces institutions afin qu'elles répondent adéquatement aux besoins de la population locale? Si oui, quand et quel sera le montant de cet investissement?
- 5) Que ferez-vous pour que les CLSC redeviennent plus autonomes et puissent adapter les services offerts aux besoins de sa clientèle?
- 6) Puisqu'un CA élu lors d'assemblées générales devrait pouvoir orienter les services et programmes offerts, que ferez-vous pour que les patients et patientes retrouvent le rôle qui fut le leur, au sein des CA de leurs CLSC? Ainsi, ces personnes pourraient apporter les points de vue de la communauté locale, servant de courroie de transmission entre l'institution et le milieu.

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

Projets de loi publics au nom des députés

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

aa) Loi resserrant l'encadrement du cannabis – *ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux.*